



# LA CONTRIBUTION DES ARTS AU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

## Rapport

### Conseil de l'Europe

#### La contribution des arts au renouveau démocratique

##### I. Le contexte

La frustration des populations européennes est manifeste. De nombreuses personnes estiment être sous-payées et sous-estimées tout en se disant déçues par les solutions politiques proposées par des gouvernements jugés trop pragmatiques. Elles considèrent que leurs besoins sont simples et peinent à comprendre pourquoi ils ne sont pas satisfaits. En réponse, le Conseil de l'Europe propose d'élaborer un pacte que les États membres sont invités à adopter afin de soutenir une démocratie inclusive et non manipulée.

Se pose dès lors la question des éléments à y intégrer. La culture, dans son acception la plus large, contribue de manière déterminante à la construction et à l'expression de l'identité, qu'elle soit collective ou individuelle. Les politiques culturelles s'expriment dans les médias (traditionnels et sociaux) à travers la langue, la gastronomie, la religion, le récit autour du patrimoine, ainsi que les multiples formes de tribalisme. La culture en elle-même est neutre, ce qui ne l'est pas, c'est la manière dont elle est utilisée. Trop souvent, elle sert de prétexte à des conflits ou à des discours clivants. S'il est vrai qu'il n'y a pas de sécurité sans culture, certains aspects de celle-ci peuvent, aujourd'hui encore, être employés de manière belliqueuse afin de saper la sécurité de la collectivité.

Le présent rapport ne traite pas de ces dimensions conflictuelles, mais s'attache à examiner la contribution positive que la culture d'expression et de collaboration, notamment les arts scéniques, littéraires et visuels, peut apporter au renforcement de l'ouverture et du pluralisme du débat démocratique.

Pour alimenter cette réflexion, un petit groupe d'universitaires spécialisés dans l'étude approfondie des politiques culturelles en Europe a été réuni. Ces personnes n'ont pas été choisies en tant que représentant-e-s, mais comme contributeurs et contributrices capables d'apporter une diversité de points de vue et de perspectives reflétant différentes générations

et régions. Les participant-e-s aux trois séances de discussion en ligne sont mentionné-e-s à la fin du document, qui ne constitue pas un compte rendu de ces échanges, mais un recueil des idées et orientations essentielles qui en sont ressorties.

### **i. L'impact des arts**

Les gouvernements s'efforcent d'élaborer des solutions générales à des problèmes généraux dans le but de servir l'intérêt collectif. Or, les électeurs sont des individus aux besoins et attentes spécifiques. Leur point de vue est donc souvent diamétralement opposé : lorsqu'ils estiment que leurs difficultés, majeures ou mineures, ne sont pas prises en compte, ils se révoltent. Les arts, à l'inverse, agissent à l'échelle individuelle. Ils apportent du plaisir, renforcent la confiance en soi, encouragent la réflexion au-delà de sa propre expérience et suscitent l'empathie. Ils peuvent ainsi contribuer à renforcer la confiance et réaffirmer notre humanité commune.

La démocratie elle-même est une notion qui a évolué et a toujours été remise en question. Elle n'est pas un point fixe, mais un espace de négociation et de délibération. Les arts en sont une composante réflexive, un lieu symbolique où la démocratie se négocie, où l'expression collective prend forme. Concrètement, les arts offrent des espaces d'échange et de dialogue où les citoyens peuvent s'exprimer, débattre et mieux comprendre les enjeux et la complexité des sociétés contemporaines. Ils peuvent favoriser le sentiment d'appartenance et la confiance mutuelle, même lorsque les opinions divergent, en créant de l'empathie. Pour que cet effet se produise pleinement, les initiatives culturelles doivent être conçues dès l'origine comme des expériences participatives et civiques, et les politiques culturelles devraient en encourager le développement.

Les arts ne peuvent pas résoudre à eux seuls les problèmes économiques et sociaux auxquels la population est confrontée, mais ils peuvent aider à comprendre la complexité du monde, la pluralité des points de vue et le fait qu'il n'existe pas souvent de solution simple. Ils reposent, en somme, sur l'échange et la révélation.

Les projets d'action culturelle menés par des artistes donnent les meilleurs résultats lorsqu'ils s'adressent à des publics peu familiers avec ce type d'expérience. L'impact des petites structures locales, notamment en milieu rural, est à cet égard déterminant : elles savent que certains membres de leur public adoptent parfois des positions politiques extrêmes, mais l'espace culturel continue de jouer son rôle de passerelle. Cet impact, qui peut se produire lors d'une interaction avec le public pendant une représentation, n'aura pas d'effet politique durable sans une participation active, un facteur qui compte autant que la présence.

Les processus participatifs ouverts sont indispensables ; il s'agit d'événements gratuits, dans des lieux atypiques, offrant toujours à chacun la possibilité d'y prendre part. Les activités

artistiques et les événements culturels peuvent recréer un sentiment de collectivité et redonner du plaisir dans une période marquée par la crainte, à condition de rester attentifs à la nécessité de l'inclusion. Cela ne signifie pas que chaque événement doive s'adresser à tous, mais plutôt que l'offre culturelle doit être suffisamment diversifiée pour que chacun puisse y trouver sa place, sans se sentir exclu pour des raisons économiques ou sociales. Les arts peuvent réactiver la vie démocratique en offrant des espaces où chacun peut réfléchir et redéfinir le sens même de la participation démocratique.

Si tout ce qui précède est fondamentalement juste, certaines réserves doivent néanmoins être formulées. Il est important, par exemple, de rester attentif aux angles morts dans la manière dont le monde artistique communique avec le public. Les organisations culturelles doivent apprendre à identifier plus efficacement leurs partenaires, à former des alliances inattendues et à dialoguer avec des publics aux sensibilités idéologiques diverses. Le récit est au cœur de toute culture, et le récit artistique peut, espérons-le, contribuer à résister à l'autoritarisme. En revanche, glorifier les figures de « dirigeants forts », la supériorité nationale ou les solutions simplistes ne fait qu'alimenter les dérives antidémocratiques. Si les artistes doivent rester libres de créer selon leurs convictions, cette liberté risque de ne pas survivre dans un régime autoritaire.

Les arts ont une valeur intrinsèque, tout en constituant également des outils d'éducation et de sensibilisation du public. Cependant, il existe souvent une tension entre la liberté artistique du créateur et l'utilisation des arts à d'autres fins. Cette tension est naturelle et même nécessaire au développement artistique, mais les pouvoirs publics doivent veiller à ne pas se limiter à des formes artistiques jugées « sûres » dans les domaines de l'éducation et du développement communautaire.

Un problème majeur de suivi se pose lorsque les institutions mobilisent les arts ou cherchent à élaborer des politiques culturelles. Trop souvent, les activités sont limitées dans le temps, fondées sur des projets ponctuels, sans dispositif assurant leur continuité. Or, pour produire un impact durable, elles doivent pouvoir s'inscrire dans la durée, se développer et s'approfondir progressivement. Elles doivent être pérennes et pas uniquement symboliques.

## **ii. Protection des arts**

Les arts invitent le lecteur, le spectateur ou le public à s'interroger. Ils offrent rarement des réponses simples, au point qu'il revient à chacun de les interpréter et d'en tirer ses propres enseignements. Il existe souvent plusieurs réponses possibles, voire aucune, car l'ambiguïté est au cœur de tout message artistique. Or ce constat dérange les idéologues ou ceux qui estiment qu'une seule vision du monde incarne la vérité. En outre, les gouvernements qui ont une vision étroite n'apprécient pas qu'elle soit remise en question et considèrent souvent que les arts sont antagonistes parce qu'ils refusent de se soumettre à l'idéologie dominante. Dès

lors, la réponse politique consiste trop souvent à supprimer les financements, à restreindre la liberté d'expression et à imposer des réglementations tatillonnes qui entravent la viabilité professionnelle du secteur artistique et limitent son accès au public. Pour contribuer à une démocratie saine et inclusive, les arts doivent pouvoir s'appuyer sur une infrastructure stable et suffisamment dotée : lieux d'expression et de diffusion, dispositifs de formation, professionnels qualifiés et médias indépendants.

## **II. Points culturels à inclure dans le pacte et actions pour les gouvernements**

- Légiférer en faveur de la liberté artistique.
- Ne pas utiliser le financement des arts par l'État ou les collectivités locales à des fins idéologiques ou autoritaires.
- Légiférer en faveur de la pluralité des médias.
- Respecter l'esprit et la lettre des conventions du Conseil de l'Europe et de leurs déclarations ultérieures.
- Rappeler aux ministres et aux responsables publics que de nombreux traités et conventions dont les gouvernements sont signataires les obligent à garantir l'accès et la participation à la vie artistique.
- Ancrer les droits culturels dans des politiques qui n'aggravent pas les divisions.
- Garantir l'accès de tous aux à l'éducation artistique, du niveau préscolaire au niveau postuniversitaire.
- Soutenir les activités culturelles des amateurs, sous la direction de professionnels.
- Dispenser une formation instrumentale et vocale gratuite dans les écoles et par l'intermédiaire d'organisations musicales locales et nationales. Promouvoir le théâtre, la danse et l'écriture créative.
- Mettre les espaces publics à la disposition des activités artistiques, en lien avec le débat démocratique.
- Ne pas utiliser les systèmes d'autorisation pour entraver l'organisation de rencontres autour d'événements culturels dans les cafés, les clubs, etc.
- Encourager les autorités locales à favoriser les activités participatives.
- Promouvoir des récits patrimoniaux qui soient fidèles à l'histoire et qui ne se limitent pas à des victoires, des politiques ou des militaires.
- Découpler les liens entre le territoire, la langue et l'appartenance culturelle.
- Éviter la censure, qu'elle soit ouverte ou déguisée.
- Continuer à soutenir les arts en tant que bien public à part entière, et pas uniquement en tant qu'instruments au service d'autres objectifs politiques.
- Continuer à soutenir les programmes favorisant la diversité et l'inclusion, mais ne pas exclure, ou donner l'impression d'exclure, les « communautés majoritaires » dans le processus.
- Accepter que la légitimité et l'identité culturelles ne soient pas nécessairement fondées sur le nationalisme et le territoire.

- Permettre aux ONG et aux réseaux artistiques de collecter sans entrave des fonds en dehors des programmes nationaux et des frontières.

### **III. Actions pour les organisations artistiques en soutien au pacte**

- Renforcer la sensibilisation au sein des organisations et réseaux artistiques quant au rôle positif de la participation culturelle dans le soutien à la démocratie, et mieux le faire connaître auprès des partenaires institutionnels et du public.
- Considérer les rencontres artistiques et les festivals comme des lieux et des occasions d'échanges démocratiques.
- Transmettre aux réseaux culturels européens des informations sur les projets de participation et d'action culturelle afin qu'ils puissent être recensés et présentés au Conseil de l'Europe et à d'autres organisations intergouvernementales.

### **IV. Actions du Conseil de l'Europe en faveur du pacte**

- Renforcer la coopération avec les réseaux observateurs afin de diffuser plus largement les exemples de bonnes pratiques.
- Par le biais d'initiatives menées avec les collectivités locales, les organisations de jeunesse et les groupes communautaires, favoriser le partage des savoir-faire et de l'expertise déjà présents dans le secteur culturel, afin de permettre aux communautés moins expérimentées de progresser.
- Assurer la coordination avec les Nations Unies sur la question de la culture en tant qu'objectif de développement durable, afin de mieux articuler les actions.
- Mobiliser l'ensemble des directions et institutions relevant du Conseil de l'Europe afin de soutenir le Nouveau Pacte Démocratique.
- Créer un Institut pour la culture et la démocratie durables chargé de renforcer les liens entre réseaux, gouvernements et organisations intergouvernementales, afin de mieux coordonner les initiatives et d'en améliorer la communication.
- Utiliser cet Institut comme mécanisme de concertation entre le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, l'OSCE et d'autres organisations intergouvernementales afin d'harmoniser les activités et les programmes.

### **V. Déclaration finale des consultations**

Nous invitons les responsables politiques à traduire leur engagement en faveur de la démocratie par un investissement renouvelé dans la cohésion sociale, la participation artistique et l'éducation. Nous les encourageons à redonner confiance aux citoyens en les aidant à s'ouvrir au monde, à dissiper la peur de l'autre et à apprécier la diversité culturelle sans craindre de perdre leur propre sentiment d'appartenance.

## Membres participants du groupe de discussion

### **Simon Mundy (consultant principal)**

Chercheur honoraire en politique culturelle,  
Centre for Creative Collaboration  
Université Queen Mary, Londres

### **Jordi Baltà Portolés**

Chargé de cours associé,  
École de communication et de relations  
internationales,  
Blanquerna - Universitat Ramon Llull, Barcelone

### **Gaia Clark Nevola**

Étudiante de troisième cycle et assistante de  
recherche en médias numériques,  
Université d'Uppsala  
Conservateur adjoint international  
Casa Hoffmann

### **Milena Dragičević Šešić**

Professeure émérite,  
Faculté d'art dramatique,  
Université des arts, Belgrade

### **Carla Figueira**

Chercheuse invitée et chargée des échanges de  
connaissances,  
Goldsmiths, Université de Londres

### **Davinia Galea**

Chargée de cours invitée,  
École des arts du spectacle  
Université de Malte  
Directrice générale,  
ARC Research Consultancy

### **Satu Kuitonen**

Doctorante,  
Département d'économie  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Helsinki

### **Andrea Lešić-Thomas**

Département de littérature comparée et des  
sciences de l'information,  
Faculté de philosophie  
Université de Sarajevo  
Présidente du centre PEN de Bosnie-  
Herzégovine

### **Uta Staiger**

Directrice,  
Institut européen  
University College London

### **Milena Stefanovic**

Professeure adjointe,  
Faculté d'art dramatique  
Université des arts, Belgrade

### **Ben Walmsley**

Doyen chargé de l'engagement culturel,  
Directeur associé (politique),  
Centre for Cultural Value  
Université de Leeds

### **Helena de Winter**

Chargée de cours invitée,  
Master Administration de la musique et du  
spectacle vivant  
Université Paris-Saclay,  
Cofondatrice de Chapeau ! Culture Consulting